

French

Aperçu de la loi « Senate Enrolled Act 217 » pour les parents et les familles

À compter de l'année scolaire 2019-2020, les écoles publiques et les écoles à charte de l'Indiana doivent satisfaire à des exigences supplémentaires visant à identifier, le plus tôt possible, les lecteurs en difficulté présentant des facteurs de risque de dyslexie, et leur proposer un enseignement systématique, séquentiel et multisensoriel adapté à leurs besoins.

Tous les élèves de la grande section de maternelle (Kindergarten) à la deuxième année de primaire (2nd grade) seront soumis à un test de dépistage général afin de vérifier leurs compétences dans six domaines différents. Ces domaines sont : la conscience phonologique et phonémique (capacité à séparer et changer les sons dans les mots), la connaissance de l'alphabet (nommer différentes lettres), la relation des symboles sonores (phonétique), le déchiffrage (lecture), la dénomination rapide d'objets (nommer rapidement les objets communs) et l'orthographe.

Les élèves dont le score est inférieur à un score établi ou à un score de référence au test de dépistage général seront jugés « à risque » et « légèrement à risque » de présenter des caractéristiques de la dyslexie et recevront une aide supplémentaire pour acquérir ces compétences.

Les écoles rencontreront les familles des élèves dont le score est inférieur au score de référence pour partager les résultats du test de dépistage de l'enfant et demander l'autorisation aux parents d'effectuer un autre test de dépistage, un Test de dépistage de niveau I, qui permettra d'obtenir des informations sur les compétences de l'élève et de déterminer le point de départ de l'intervention.

Les écoles partageront également des informations sur les caractéristiques, les interventions et les aménagements et adaptations pour les élèves à risque ou ayant certains risques de présenter les caractéristiques de la dyslexie. Les écoles transmettront également un avis indiquant aux parents qu'ils peuvent demander une évaluation pédagogique complète. Le test de dépistage de niveau I n'est PAS un test de dépistage pour bénéficier d'une éducation spécialisée et si l'enfant passe le test de dépistage de niveau I, cela NE SIGNIFIE PAS qu'il suivra un enseignement spécialisé. Le test de dépistage de niveau I aidera l'enseignant à déterminer comment mieux aider l'enfant à apprendre à lire. Une évaluation pédagogique complète permet de déterminer si un enfant devrait participer à un programme d'éducation spécialisée.

Une fois que l'enfant a passé le test de dépistage de niveau I, l'enseignant et l'école utiliseront les résultats de ce test pour lui donner des cours supplémentaires dans le domaine nécessaire. Ces cours utiliseront des façons nouvelles et différentes d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir à lire.

Tout au long de l'année, les écoles informeront les parents sur les progrès de leur enfant. L'école peut également demander l'autorisation des parents pour faire passer à l'enfant un test de dépistage supplémentaire, le test de dépistage de niveau II, afin de pouvoir obtenir plus d'informations sur les progrès de l'élève et continuer à suivre la progression de ses compétences.

Ces aides ou ces cours supplémentaires ne signifient pas que l'enfant fait partie du programme d'éducation spécialisée.

À tout moment au cours de ce processus, les parents ou l'école peuvent demander une évaluation complète pour bénéficier d'une éducation spécialisée afin de déterminer si leur enfant peut remplir les conditions requises associées à un trouble de l'apprentissage définitif lié à la dyslexie.

Décomposition de la définition de la dyslexie

La définition de la dyslexie dans la loi de l'Indiana est la suivante : « La Dyslexie » désigne un trouble de l'apprentissage spécifique qui est d'origine neurologique et se caractérise par des difficultés à reconnaître les mots avec précision et aisance, et des difficultés en orthographe et en déchiffrage ; provient généralement d'un déficit de la composante phonologique du langage qui est souvent inattendu par rapport à d'autres capacités cognitives et malgré un enseignement efficace en classe ; peut inclure des problèmes de compréhension de la lecture et la diminution de la pratique de la lecture elle-même ce qui peut affecter le développement du vocabulaire et des connaissances élémentaires ; et peut nécessiter des services d'éducation spécialisée une fois que l'admissibilité aura été déterminée conformément à l'article 511 IAC 7-40. »

Partie 1 : La dyslexie se distingue des autres troubles de l'apprentissage par des faiblesses au niveau phonologique. Un élève qui présente une faiblesse au niveau phonologique a de la difficulté à manipuler certaines unités du langage oral tels que les mots, les syllabes ou les sons élémentaires. L'une des compétences les plus complexes au niveau phonologique consiste à pouvoir fusionner et segmenter les sons élémentaires. Ceci s'appelle la conscience phonémique. Un exemple d'exercice impliquant la conscience phonémique consiste à donner à un élève trois sons qu'il doit fusionner, tels que, en anglais, c-a-t, l'élève formant le mot anglais « cat ». Un élève dyslexique peut avoir du mal à accomplir cet exercice et former le mot, en anglais « *cap* » au lieu de « *cat* ». Les élèves dyslexiques qui présentent une faiblesse importante au niveau phonologique auront des difficultés à acquérir les compétences élémentaires de lecture.

Partie 2 : La dyslexie est un trouble de l'apprentissage spécifique d'origine neurobiologique. Cela signifie que l'élève est confronté à des problèmes touchant les compétences élémentaires de lecture et le développement du langage. Les caractéristiques de la dyslexie sont souvent héréditaires, associées au système nerveux cérébral et ne sont pas dues à des facteurs éducatifs ou environnementaux. Les antécédents familiaux sont l'un des facteurs de risque les plus importants pouvant entraîner des difficultés en lecture et contribuer au développement des caractéristiques de la dyslexie. Aujourd'hui, nous avons des preuves scientifiques qui confirment notre compréhension du fait que la dyslexie est causée par une différence dans la façon dont le cerveau traite l'information phonologique.

Partie 3 : La dyslexie est caractérisée par des difficultés à reconnaître les mots avec précision et / ou aisance et par des capacités réduites en orthographe et en déchiffrage. En classe, les élèves dyslexiques peuvent avoir du mal à déchiffrer ou à prononcer les mots, à lire les mots avec précision et aisance et à développer les compétences élémentaires en orthographe. Ces compétences élémentaires en lecture se développent généralement de la grande section de maternelle (Kindergarten) à la deuxième année de primaire (2nd grade), mais peuvent rester un problème pour un élève dyslexique tout au long de son parcours scolaire.

Partie 4 : Ces difficultés résultent généralement d'un déficit de la composante phonologique du langage souvent inattendu par rapport à d'autres capacités cognitives et malgré un enseignement efficace en classe. En règle générale, les difficultés de lecture rencontrées par un élève présentant les caractéristiques de dyslexie ne se manifestent généralement pas dans les autres domaines scolaires dans lesquels l'élève démontre des aptitudes. Par exemple, un élève dyslexique connaît des difficultés à maîtriser les compétences élémentaires de lecture, mais peut démontrer des capacités scolaires moyennes ou supérieures à la moyenne dans d'autres matières. De plus, on ne s'attend pas forcément à ce qu'un élève dyslexique éprouve des difficultés, puisqu'il a reçu le même enseignement en classe que ses camarades qui progressent de manière satisfaisante.

Partie 5 : Les conséquences secondaires peuvent inclure des problèmes de compréhension de la lecture et une diminution de la fréquence de lecture qui peuvent affecter le développement du vocabulaire et des connaissances élémentaires. Pour l'élève présentant les caractéristiques de dyslexie, l'incapacité à déchiffrer avec précision et aisance peut nuire à la capacité de comprendre un texte. En raison de cette difficulté, l'élève présentant des caractéristiques de dyslexie qui n'a pas bénéficié d'une intervention appropriée peut lire moins fréquemment, et donc avoir moins de possibilités de développer son vocabulaire, ses connaissances élémentaires, ce qui conduit à une pratique moins fréquente de la lecture dans le but de comprendre.

Indicateurs chez les lecteurs en difficulté pour être considéré « à risque » ou « légèrement à risque » de présenter des caractéristiques de la dyslexie

Il est important de noter que les élèves ne présentent pas tous les mêmes caractéristiques de la dyslexie. Bien qu'ils aient souvent des caractéristiques communes, la gravité de la manifestation du handicap varie considérablement entre les enfants.

Selon la plupart des experts, les caractéristiques de la dyslexie se manifestent différemment chez les enfants et les adultes. Il n'est PAS nécessaire de présenter toutes les caractéristiques énumérées ci-dessous pour qu'un enfant soit considéré comme un lecteur en difficulté, « à risque » ou « légèrement à risque » de présenter les caractéristiques de la dyslexie.

Indicateurs et caractéristiques de la dyslexie en petite et moyenne sections de maternelle (3 à 5 ans / Preschool)

En petite et moyenne sections de maternelle, les enfants dyslexiques peuvent présenter certaines caractéristiques communes, qui comprennent, sans s'y limiter : un retard de langage, un développement lent du vocabulaire, une mémorisation irrégulière des mots, des listes ou des instructions, des difficultés de prononciation des mots et des noms, difficulté à se souvenir du son des lettres, et à apprendre les noms, les formes et les sons des lettres de l'alphabet.

Indicateurs et caractéristiques de la dyslexie en grande section de maternelle (5 à 6 ans / Kindergarten) et première année de primaire (6 à 7 ans / 1st grade)

Les enfants dyslexiques en grande section de maternelle (Kindergarten) et en première année de primaire (1st grade) peuvent éprouver de la difficulté à acquérir les compétences fondamentales de base en lecture, qui comprennent sans s'y limiter : la capacité à former des mots qui riment, identifier et manipuler les sons élémentaires des mots parlés (conscience phonémique), se souvenir des noms des lettres et les dire rapidement, se souvenir des sons que ces lettres représentent, reconnaître les mots courants en les voyant, et utiliser le son des lettres pour épeler les mots afin qu'ils puissent être reconnus par l'enseignant.

Dans le contexte de la classe, l'apprentissage typique de la lecture chez les élèves dyslexiques s'effectue plus lentement et ceux-ci continuent à rencontrer des difficultés. Il n'est pas rare que les élèves en difficulté, à cet âge, reconnaissent leurs faiblesses en lecture et commencent à ressentir de l'anxiété ou évitent complètement de lire.

Indicateurs et caractéristiques de la dyslexie en deuxième et troisième années de primaire (7-8 ans et 8-9 ans / Second and Third Grade)

En deuxième et troisième années de primaire, les élèves présentant des caractéristiques de dyslexie ont peut-être acquis certaines compétences, mais continuent généralement à éprouver des difficultés en lecture, écriture et orthographe. Ces élèves peuvent encore avoir du mal à maîtriser les compétences énumérées ci-dessus. De plus, la capacité à identifier automatiquement

des mots en les voyant continue à être problématique, ainsi que la prononciation ou le déchiffrement des mots. L'orthographe peut être affectée en raison de sons omis, de lettres mal utilisées pour former les sons et les fautes d'orthographe des mots qu'ils voient tels que, en anglais, « *said* » (dit), « *that* » (que), et « *why* » (pourquoi).

Indicateurs et caractéristiques de la dyslexie en quatrième et cinquième années de primaire (9-10 ans et 10-11 ans / 4th and 5th grade)

En quatrième et cinquième années de primaire, les élèves dyslexiques peuvent continuer à démontrer certaines des caractéristiques principales de la dyslexie manifestées dans les classes précédentes.

Ces élèves peuvent également éprouver des difficultés lors des tests d'aptitude à la lecture orale chronométrés qui obligent l'élève à lire à voix haute pendant une minute et une lecture irrégulière peut persister, même après avoir reçu un enseignement et une intervention appropriés.

Indicateurs et caractéristiques de la dyslexie dans l'enseignement secondaire (11-15 ans et 15-18 ans / Middle and High School)

Les élèves de l'enseignement secondaire peuvent lire plus lentement, ce qui peut nécessiter davantage de temps pour effectuer les tâches littéraires par rapport à leurs pairs qui ne sont pas dyslexiques. Pour de nombreux élèves, la prise de notes, la gestion du temps et l'organisation sont souvent un problème à ce stade.

Indicateurs et caractéristiques de la dyslexie à l'université et chez les adultes

Les étudiants dyslexiques au niveau universitaire ont généralement besoin d'aménagements et d'adaptations pour leur lecture plus lente, les difficultés à prendre des notes et les problèmes liés à l'expression écrite.

Approches pédagogiques recommandées

En plus du programme de base fondé sur les sciences dans le cadre de l'enseignement général, les élèves identifiés comme « à risque » ou « légèrement à risque » ont besoin d'un enseignement fondé sur des preuves pour aider les élèves dans leurs domaines déficients.

La loi « Senate Enrolled Act 217 » définit les approches pédagogiques recommandées pour remédier à ces faiblesses. Les écoles sont encouragées à choisir ou à créer des interventions qui incluent toutes les approches recommandées énumérées ci-dessous.

Les approches pédagogiques recommandées sont :

- Un enseignement explicite, direct, systématique, séquentiel, cumulatif, qui suit un plan logique de présentation du principe alphabétique et cible les besoins spécifiques de l'élève sans présumer de compétences et de connaissances préalables ;
- Un enseignement personnalisé pour répondre aux besoins spécifiques de l'élève dans un cadre utilisant des méthodes d'enseignement intensives et très concentrées, ainsi que du matériel permettant d'augmenter l'engagement ;
- Un enseignement basé sur le sens et orienté vers la lecture et l'écriture ciblées ;
- Un enseignement qui comprend l'utilisation d'au moins deux voies sensorielles ; et
- D'autres approches pédagogiques jugées appropriées par le regroupement scolaire ou l'école à charte.

Explicite et direct signifient que l'enseignement et la pratique de tous les concepts sont réfléchis et clairs. Cet enseignement permet également une interaction constante entre l'enseignant et l'élève. Par exemple, l'enseignement est explicite et direct lorsque les enseignants expliquent aux élèves que, lorsqu'un mot anglais composé d'une syllabe avec une voyelle courte se termine par f, l, s ou parfois z, nous doublons la consonne. C'est pourquoi nous épelons le mot anglais « pass » avec deux « s ».

Systématique et séquentiel signifie que l'enseignement du cours et de son contenu est effectué dans un ordre logique. Les enseignants utilisent une structure de plan de cours prévisible avec laquelle les élèves se familiarisent et les concepts enseignés évolue du simple au complexe. Par exemple, les élèves apprennent à lire et à épeler des mots simples de trois lettres contenant une voyelle courte ressemblant au mot anglais « **bug** », avant d'apprendre à lire et à épeler des mots plus longs contenant des sons de voyelles et constructions plus difficiles, comme dans le mot anglais « **oyster** ».

Les interventions **cumulatives** permettent une révision des compétences précédemment

enseignées pour permettre la pratique supplémentaire et le renforcement nécessaires afin d'assurer la maîtrise. Ce principe est illustré lorsqu'un enseignant donne chaque jour le temps nécessaire pour réviser tout ou une partie des sons des lettres déjà enseignés aux élèves.

Diagnostique signifie que l'enseignement comprend l'évaluation continue. Par exemple, si un élève fait une erreur en lisant le mot anglais « dig » au lieu de « dug », l'enseignant doit enregistrer l'erreur et prévoir de proposer de nouveaux exercices pratiques en utilisant un « u » court et un « i » court.

L'approche multisensorielle de l'enseignement et de l'apprentissage est l'une des priorités des approches recommandées. Des modalités simultanées visuelles, auditives, kinesthésiques et tactiles sont utilisées dans le processus d'apprentissage pour augmenter la probabilité d'apprentissage du contenu. Par exemple, quand les élèves apprennent les lettres, ils disent le nom de la lettre, prononce le son que fait la lettre, voient la lettre et tracent la lettre en même temps.

Exemples d'aménagements et adaptations

Les aménagements et les adaptations suivants peuvent convenir à un élève ayant un trouble de l'apprentissage spécifique qui présente les caractéristiques irréfutables de la dyslexie. Chaque catégorie contient des exemples qui PEUVENT être inclus. Cette liste n'est pas exhaustive. IDOE ne cautionne pas un aménagement plus qu'un autre. Les élèves N'ONT PAS besoin de tous les aménagements énumérés sur cette page de ressources. Les aménagements doivent être adaptés à l'élève.

Aménagement des horaires et de l'emploi du temps

- Octroi de temps supplémentaire
- Segmentation ou répartition du temps de travail
- Octroi de temps supplémentaire pour les devoirs

Adaptations pour la lecture :

- Utiliser des livres audios pour la lecture à haute voix des livres
- Utiliser une vidéo pour connaître l'histoire d'un livre lue à haute voix et avec des images avant la lecture
- Lire une histoire ou des passages avec un partenaire
- Le professeur lit à haute voix
- Avoir un aperçu de l'histoire avant de la lire
- Introduire des mots de vocabulaire spécifiques utilisés dans les passages avant la lecture
- Ne pas insister pour que les élèves lisent à haute voix en classe, mais les laisser plutôt se porter volontaires pour la lecture à haute voix.

Aménagements de la salle de classe

- Nettoyer et ranger le matériel inutile dans l'environnement d'apprentissage
- Choisir les places pour réduire les distractions
- L'enseignant maintient les routines de la classe pour assurer la prévisibilité
- Utiliser des étiquettes visuelles en classe
- Utiliser des instructions visuelles et des consignes visuelles pour les procédures et le matériel en classe

Adaptations pédagogiques concernant l'écrit

- Les écrits de l'élève sont notés sur le contenu et non sur l'orthographe lors de la rédaction de devoirs, à l'exception des devoirs d'orthographe
- Utiliser un logiciel de synthèse vocale pour des devoirs plus longs
- Accepter les réponses orales lors des devoirs écrits, avoir recours à un transcritteur ou permettre à un adulte d'écrire ses réponses
- Utiliser des questions à compléter avec une banque de mots lors des tests et des devoirs
- Réduire la nécessité de recopier
- Fournir une copie des notes de l'enseignant
- Utiliser un logiciel d'orthographe et de grammaire sur ordinateur / la tablette pour les devoirs écrits

Adaptations pédagogiques

- Découper les longs devoirs en parties plus petites ou plus faciles à gérer
- L'enseignant apporte fréquemment des rétroactions spécifiques sur les devoirs tout au long du processus

- Intégrer des activités pratiques lorsque cela est possible
- Créer des comptines et des techniques mnémotechniques pour faciliter la rétention des informations
- Donner des exercices pratiques fréquents et vérifier la compréhension des nouvelles informations
- Faciliter la mise en pratique continue des compétences déjà enseignées
- Donner la possibilité d'écouter les leçons enregistrées pour les revoir régulièrement
- Laisser un temps supplémentaire pour les réponses orales lors des discussions en classe
- Avoir recours à l'apprentissage par observation en utilisant des vidéos reproduisant des comportements souhaités (video self-modeling) pour apprendre un sujet
- Faire en sorte que les instructions écrites soient accompagnées d'instructions orales et vérifier la compréhension

Adaptations pour les devoirs à la maison

- Découper les devoirs importants en plus petites parties
- Décomposer les instructions comprenant plusieurs étapes en petites parties
- Utiliser des aides visuelles pour les invites et les instructions au lieu de textes
- Utiliser un enregistreur vocal pour les réponses plus longues
- Utiliser un logiciel de synthèse vocale
- Donner moins de questions sur une page, mais le même nombre d'exercices
- Accepter les brouillons et apporter des commentaires. Accepter les brouillons corrigés à noter
- Avant de terminer les devoirs, revoir les consignes avec l'élève et mettre en évidence les mots clés

Adaptations organisationnelles

- Fournir un programme ou un guide de progression d'un projet à l'avance
- Annoncer les tests et les projets à l'avance
- Utiliser une minuterie avec compte à rebours pour suivre le temps
- Utiliser un organisateur pour suivre les devoirs devant être effectués sur plusieurs jours
- L'utilisation de codes de couleurs pour les devoirs à effectuer sur plusieurs jours (par exemple, les maths vont dans un classeur ou un dossier vert, la lecture dans un classeur ou un dossier orange), en utilisant un agenda qui est vérifié par un adulte

Aménagements pour les tests et examens

- Octroyer un temps supplémentaire pour l'examen
- Durée d'examen flexible (par exemple, même durée d'examen, mais divisée en sessions plus courtes plutôt qu'une longue session d'examen)
- Autoriser des pauses supplémentaires pendant la durée de l'examen
- Réduire ou éliminer les distractions dans la salle d'examen
- Examens effectués en petit groupe ou individuellement
- Utiliser des écouteurs réducteurs de bruit
- Lire à haute voix le contenu de l'examen, en particulier lorsqu'il s'agit d'un examen de compréhension
- Donner les questions d'examen une à la fois ou par petites parties

Autoriser l'élève à passer l'examen dans un ordre différent ou modifier l'ordre des examens ou des sous-examens (lorsque cela est autorisé)

Autres adaptations

- Donner des exemples de ce qui est attendu (par exemple, un texte de référence et des exemples de travaux effectués)
- Utiliser des organisateurs visuels et graphiques pour expliquer les nouveaux concepts aux élèves

- Donner des explications pour clarifier et des instructions écrites simplifiées
- Souligner les informations importantes dans le texte
- Utiliser un langage clair en parlant lentement pour expliquer les nouvelles informations ou instructions

Explication des aménagements et adaptations

Les aménagements et adaptations scolaires constituent un élément important du programme d'éducation personnalisée (Individualized Education Program, IEP) d'un élève.

Un aménagement est une modification des horaires et de l'emploi du temps, de l'organisation de l'espace, de la manière d'intervenir et de la présentation de l'enseignement et des évaluations. Cela permet aux élèves en situation de handicap de pouvoir accéder au programme d'enseignement de niveau général. Un aménagement ou une adaptation ne change pas les attentes relatives à l'apprentissage.

Les aménagements et les adaptations ont pour but de permettre aux élèves de participer plus pleinement aux cours et aux évaluations afin de mieux démontrer leurs connaissances et leurs compétences. Les aménagements devraient favoriser et faciliter l'indépendance des élèves, et non créer une dépendance. Ils doivent être en accord avec l'enseignement quotidien et en faire partie. Les aménagements ne favorisent pas davantage un élève par rapport aux autres, mais au contraire égalisent les chances. Un aménagement ne doit pas altérer, de manière significative, le but du test ou du devoir.

Le comité de concertation pour les enfants en situation de handicap (case conference committee), qui inclut les parents, doit déterminer les aménagements et adaptations nécessaires en fonction des besoins individuels de l'élève et non en fonction de la catégorie de handicap, du niveau d'enseignement ou de l'organisation du programme. Les aménagements et les adaptations sont documentés dans l'IEP de l'élève.

Les aménagements et les adaptations doivent être utilisés régulièrement et ne pas être introduits pour la première fois lors d'une évaluation de l'État. Certains aménagements ou adaptations apportés pour l'enseignement ou l'évaluation en classe peuvent ne pas être autorisés lors des évaluations nationales ou de l'État. Des informations concernant les aménagements et les adaptations dans le cadre des examens pour les élèves en situation de handicap sont disponibles sur le site Web du Département de l'Éducation d'Indiana, à la section Éducation spécialisée.